

Dison, le 21 mai 2010

Administration Communale de Dison
Agent traitant : C. Vandegaart
Service Jeunesse
Tel. : 087/31.45.50 ou 39.33.40

Objet : Les « P'tits vacanciers » 2010

Chers Parents,

Comme les années précédentes, le service Petite Enfance de l'Administration communale de Dison organise, du 5 juillet au 27 août 2010, des animations encadrées par du personnel spécialisé pour les enfants domiciliés ou scolarisés à Dison, de 3 à 12 ans (nés entre le 01.09.1998 et le 31.08.2010). Le nombre de places disponibles est limité.

Ces animations auront lieu à la plaine Noël Fassotte, rue du Moulin n° 59 à Dison, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30. Une contribution financière de 30 euros par semaine et par enfant est prévue pour couvrir les frais de potage, de boissons de midi et des diverses activités (piscine, spectacle, ...).

Cette année aussi, les « P'tits vacanciers » auront le plaisir de découvrir, chaque semaine, des thèmes variés pour le plaisir des grands et des petits.

... Semaine après semaine ...

- Du 05/07 au 09/07 : Le tour du monde en 5 jours
- Du 12/07 au 16/07 : Alice au pays des merveilles
- Du 19/07 au 23/07 : Les p'tits sportifs
- Du 26/07 au 30/07 : Dragons et chevaliers
- Du 02/08 au 06/08 : La croisière s'amuse
- Du 09/08 au 13/08 : Robin des bois
- Du 16/08 au 20/08 : Retour vers le futur
- Du 23/08 au 27/08 : Les Gummies

L'inscription doit se faire par semaine et obligatoirement au moyen du formulaire ci-joint, à remettre au service Jeunesse de l'Administration communale de Dison pour le vendredi 11 juin 2010 au plus tard.

Le paiement doit obligatoirement avoir lieu, au plus tard, le 18 juin pour les inscriptions du mois de juillet et le 16 juillet pour les inscriptions du mois d'août sur le compte n° **000-0019480-80** de l'Administration communale.

A défaut, il ne sera pas possible d'accueillir votre enfant

Aucun remboursement ne sera possible sans motif valable et/ou sans en avoir averti, préalablement (1 semaine à l'avance), le service jeunesse.

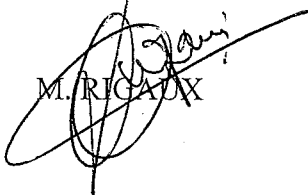
A la réception du paiement, l'inscription sera prise en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, Mme Christelle Vandegaart, service jeunesse, se tient à votre disposition, tous les jours ouvrables au 087/31.45.50 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Nous vous prions d'agréer, chers Parents, nos salutations distinguées.

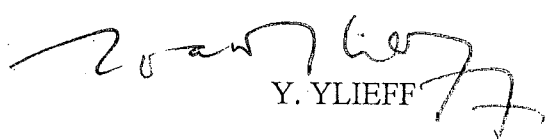
Par ordonnance,

La Secrétaire communale,



M. RICAUX



Le Bourgmestre,


Y. YLIEFF

L'Echevine de la Petite Enfance,


V. BONNI